

## **GROUPE DE TRAVAIL CIRCULATION ET SECURITE**

### **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 JUIN 2016**

**Etaients présents :** Jean LEMAIRE, Pascal BERTHET-BONDET, Murielle VALLET, Alexandre KARAA, Arnaud DAOUDAL, Ludovic MAILLARD, Annick GRANDIERE, François COLLIN, Brigitte VICENTE, Nicole DELPEUCH, Marjolaine GROLLEAU, Romano MOSCETTI, Jean-Pierre JEZEQUEL, Christian FLAMARD, Eric TOSATTI, Christophe FRUGIER, Danièle QUESNEL, Bernadette MARANDEAU, Nadège HEULIN, Gilles HEULIN, Alisson GIBET, Denis GUITEL

**Absents excusés :** Danielle FABRY-MOTTET, Joël MAUGER

**Absents :** Mélanie LEPENANT, Sébastien BECHET

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire ouvre la séance, et précise que la réunion sur les quartiers Gare et Salle des fêtes est reporté au 27 septembre prochain, ce qui est accepté par l'ensemble des participants.

La réunion de ce jour traite le quartier d'Hanneucourt.

Monsieur Pascal BERTHET-BONDET, adjoint en charge de la circulation, indique que ce quartier a été aménagé en zones 30, pour partie, avec bandes cyclables et stationnement bilatéraux.

Monsieur Christian FLAMARD indique que ces zones 30 sont empruntées par les collégiens et pour en discuter avec les parents, aucune remarque particulière n'est relevée concernant la sécurité des enfants.

La gêne vient plutôt de la sortie des pistes cyclables où les voitures roulent trop vite, pouvant mettre en danger la sécurité des cyclistes.

Il est proposé de faire réagir les parents du collège Albert Camus en transmettant un document aux élèves qui serait récupéré par le collège, pour la sensibilisation à la zone 30, et qui pourrait être fait pour la prochaine rentrée scolaire.

#### **Sur l'avenue Thiers :**

Un problème existe sur le haut : pas de cheminement sécurisé, trottoirs très étroits.

Une chicane pourrait être matérialisée au niveau de l'Epicerie (ancienne pizzéria) ou agrandir le trottoir. Néanmoins, il faut tenir compte du passage du bus.

#### **Rue du Mesnil :**

La vitesse excessive des voitures est régulièrement constatée malgré la pose de coussins berlinois en tête de voie.

### **Rue Fanny Hallworth :**

Le panneau stationnement alterné est à l'envers. A ce jour le stationnement n'est que d'un seul côté. Il faudra revoir le fonctionnement de cette rue.

Prévoir plus de parkings marqués au sol, qui ont l'avantage de réduire la vitesse.

### **Rue Raoul Pugno :**

Les véhicules sont toujours garés côté murs du château d'Hanneucourt, sans place entre deux véhicules, ce qui obligent les voitures empruntant cette rue à accélérer et donc de rouler très vite pour passer l'ensemble des voitures garées, surtout lorsqu'un autre véhicule arrive en sens inverse.

### **Rue Berthe Morisot :**

Le stationnement est important et gênant lors de manifestations sur le gymnase du Parc ; il faudrait revoir le stationnement sur le parc, autour du gymnase, pour éventuellement augmenter la capacité.

De même sur l'avenue Thiers, lors de l'évènement Kool Day le dernier week-end de mai, il faut prévoir de mettre cette voie en sens unique avec une déviation par la rue du Mesnil pour la sortie.

### **Secteur Charles Levieil :**

Il n'y a pas beaucoup de possibilités mais ce secteur a fait l'objet de 2 suggestions : peinture jaune et fermeture d'une voie. Les riverains demandeurs n'ont pas été oubliés.

\*\*\*\*\*

Enfin, il est proposé par Monsieur BERTHET-BONDET d'organiser une réunion sur place afin de voir les différents problèmes à une date à déterminer.

La séance est levée à 20 h 10.

## **GROUPE DE TRAVAIL CIRCULATION ET SECURITE**

### **COMPTE RENDU DE LA REUNION SUR SITE DU 9 JUILLET 2016**

La réunion sur site, du quartier d'Hanneucourt, le samedi 9 juillet 2016, a mis en avant les solutions suivantes :

- Matérialisation de stationnements bilatéraux sur la rue du Mesnil avec bacs en béton en entête de stationnements.
  
- Élargissement du trottoir, coté ancienne pizzeria, qui offre deux avantages :
  1. Créer un cheminement piétons sécurisé, notamment pour les enfants venant du haut et désireux de se rendre à l'arrêt de bus ;
  2. Générer une circulation alternée.
  
- Création, au bout de l'avenue Thiers, d'un îlot similaire à ceux réalisés rue Gabriel Péri, en amont du passage piétons.
  
- Rue Fanny Hallworth :
  1. Traçage d'une bande jaune sur le trottoir, au droit de la fontaine, afin d'éviter le stationnement aux abords du carrefour pour ne pas gêner la visibilité ;
  2. Mise en place d'un miroir sur le mur au bout de la rue pour visualiser les éventuels véhicules arrivant de la droite depuis la rue Raoul Pugno ;
  3. Le stationnement bilatéral a également été retenu.

\*\*\*\*\*

Monsieur BERTHET-BONDET tient à préciser que chaque membre du groupe de travail doit s'en tenir à l'ordre du jour prédéfini. Ceci sera évoqué lors de la prochaine réunion.